



Contrats d'assurance collective et complémentaire MAIF

publié le 09/09/2017 - mis à jour le 06/09/2018



assureur militant

ASSURANCE SPORT SCOLAIRE : Notez que tous nos adhérents sont couverts par la garantie collective prise auprès de la MAIF (inclue à l'adhésion de 20€).

Si vous souhaitez souscrire à l'assurance complémentaire I.A Sport + (supplément de 10.79€), signalez le sur le dossier d'adhésion de votre enfant.

Merci de prendre connaissance des informations dans les fichiers ci-joints :

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-la-tremblade/IMG/pdf/assurance_des_as_2018_2019.1535994159437.pdf

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-la-tremblade/IMG/pdf/unss_notice_indiv_2018__2019.1531409252462.pdf

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-la-tremblade/IMG/pdf/unss_assurance_2018__2019.1531409251594.pdf

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-la-tremblade/IMG/pdf/assurance_unss_2018__2019.1531409250927.pdf

Documents joints

 [unss_notice_indiv_2018__2019](#) (PDF de 106.3 ko)

 [unss_assurance_2018__2019](#) (PDF de 152.8 ko)

 [assurance_unss_2018__2019](#) (PDF de 91.2 ko)

 [assurance_des_as_2018_2019](#) (PDF de 665 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.